

GOOGLE M'A SUPPRIMÉ

LE 29 AOÛT 2011 AKA (FRAMASOFT)

Quand on fait migrer toute sa vie numérique sur les services Google, avec un compte unique, le jour où il est désactivé, c'est une partie de son existence qui se perd dans le nuage.

Thomas Monopoly a vu son compte Google, et ceux qu'il avait associés, désactivés du jour au lendemain, sans qu'il ne soit averti. Fâcheuse aventure qu'il raconte ici. Son compte, fermé pour des raisons de violation des conditions d'utilisation, a été réactivé depuis. Artiste, l'auteur a monté une exposition – numérique – il y a trois ans intitulée "L'évolution du sexe" et dans laquelle il avait inséré une photo "*à la limite de la légalité*". Qui ne lui appartenait pas. Cette exposition avait pour but de souligner la violence et l'absurdité croissante de la pornographie. Google avait donc décidé de supprimer son compte sans préavis. **Explications sur son blog.**

Vous vous réveillez un matin et constatez la disparition de la totalité de votre vie numérique !

Plus de mails, plus de contacts, plus de photos, plus de vidéos, plus de documents, plus de calendrier, plus de blog, plus de favoris, plus de flux RSS... tout, absolument tout, s'est évanoui !

De la science-fiction ? Non, un simple compte Google désactivé unilatéralement et sans préavis par la société.

En l'occurrence le compte de Dylan M. (@**ThomasMonopoly** sur Twitter) qui avait décidé peu de temps auparavant de tout faire migrer sur son unique compte Google. Compte sur lequel étaient attachés les nombreux services qu'offre la firme de Mountain View : Gmail, Picasa, Google Docs, Calendar, Reader, Blogger, etc.

Et ce sont donc ici sept années digitales qui partent en fumée d'un simple clic. Adieu données personnelles. Ce n'est alors pas uniquement votre identité numérique qui va acille, mais votre identité toute entière...

Cette triste ou effroyable histoire vraie est malheureusement riche d'enseignements. D'abord parce qu'elle peut arriver à n'importe quel possesseur d'un compte Google. Mais aussi et surtout parce qu'elle en dit long sur ce que nous acceptons tacitement lorsque nous décidons de faire confiance à ces "sociétés du nuage" en nous inscrivant, le plus souvent gratuitement, à leurs services en ligne. Et il va sans dire que Facebook, Twitter ou Apple ont, toutes, le droit d'en faire autant.

Exaspéré et désespéré, Dylan M. a conté sa mésaventure dans une longue lettre ouverte à Google, que vous trouverez traduite ci-dessous. Une lettre publiée sur... TwitLonger et non sur son blog, puisque ce dernier était sur Blogger et dépendait lui aussi de son compte Google !

De quoi faire réfléchir non seulement sur les pratiques du géant Google mais également sur le monde dans lequel nous avons choisi de vivre...

Je vous laisse, j'ai quelques sauvegardes urgentes à faire sur mon disque dur.



“Cher Google...”, Thomas Monopoly, 22 juillet 2011, TwitLonger

Cher Google,

Je voudrais attirer votre attention sur quelques points avant de me déconnecter définitivement de tous vos services.

Le 15 juillet 2011 vous avez bloqué la totalité de mon compte Google. Vous n'aviez absolument aucune raison de faire cela, même si votre message automatique me disait que votre système avait repéré une “violation”. Je n'ai en aucun cas violé les Conditions Générales d'Utilisation, que ce soit celles de Google ou celles spécifiques au compte, et votre refus de me fournir une quelconque explication ne fait que renforcer ma certitude. Et je souhaiterais vous montrer les dégâts que votre négligence a causés.

Mon compte Google était lié à presque tous les produits que Google a développés, ce qui veut dire que j'ai aussi perdu tout ce qui était dans ces comptes. Je venais aussi d'entreprendre de tout regrouper sur un seul compte Google. En fait, j'avais réfléchi à tout cela voici quelques mois et avais décidé que Google était une entreprise sérieuse et digne de confiance. Donc j'ai tout importé de mes autres comptes Hotmail, Yahoo..., dans mon unique compte Gmail. J'ai passé environ quatre mois à migrer lentement toute ma présence en ligne : comptes email, informations bancaires, documents professionnels, etc., dans cet unique compte Google, l'ayant déterminé comme étant fiable.

“C'est quelque chose qui me dépasse complètement”

Cela correspond, en termes d'informations, à environ 7 années de correspondances, plus de 4800 photographies et vidéos, mes messages Google Voice, plus de 500 articles enregistrés dans mon compte Google Reader pour mes études (lorsque j'ai fermé mon compte Reader d'origine pour tout regrouper dans mon unique compte portant mon nom, j'ai ré-enregistré plusieurs centaines d'articles et de flux moi-même, à la main, un par un dans ce nouveau compte, celui que vous avez fermé et dont j'ai maintenant perdu tous les articles). J'ai également perdu tous mes favoris, ayant utilisé Google Bookmarks.

J'avais migré mes favoris d'ordinateur à ordinateur pendant peut-être 6 ans, environ 200, et je les ai finalement tous envoyés sur Google Bookmarks, content d'avoir trouvé une solution pour les migrer et content de me préserver de leur perte. J'ai aussi perdu plus de 200 contacts. Nombreux sont ceux pour lesquels je n'ai pas de sauvegarde. J'ai aussi perdu l'accès à mon compte Google Docs avec des documents partagés et des sauvegardes de fichiers archivés. J'ai par ailleurs perdu l'accès à mon calendrier. Avec cela, j'ai perdu non seulement mon propre calendrier personnel avec des rendez-vous chez le médecin, des réunions et autres, mais j'ai aussi perdu mes calendriers collaboratifs que j'avais créés et pour lesquels plusieurs heures de travail humain ont été nécessaires, des calendriers communautaires qui sont maintenant perdus.

Aucun de ces calendriers n'était non plus sauvegardé. J'ai également perdu mes cartes

Google Maps sauvegardées et mon historique de voyages. J'ai perdu mes dossiers de correspondances médicales et diverses notes très importantes qui étaient attachées à mon compte. Mon site web, un compte Blogger pour lequel j'ai acheté le domaine via Google et que j'ai conçu moi-même, a été aussi désactivé et perdu. Pensez-vous réellement que je ferais sciemment quelque chose qui mettrait en péril autant de données personnelles et professionnelles ? Au fur et à mesure que les jours passent, je suis certain que je vais prendre connaissance d'autres choses que Google a détruites dans la désactivation injustifiée de mon compte. Je suis seulement trop en colère en ce moment pour réfléchir correctement et tout passer en revue. Pourquoi quelqu'un confierait-il quoi que ce soit à "l'informatique dans les nuages" après ce que j'ai traversé ? C'est quelque chose qui me dépasse complètement.

Je voudrai aussi préciser que je suis en fait un client payant, au point que j'ai acheté mon domaine via Google et j'ai aussi acheté de l'espace de stockage supplémentaire.

J'aimerais attirer votre attention sur d'autres éléments : je suis en ce moment en train de soumettre ma candidature pour les études supérieures. Je recevais occasionnellement des courriels de professeurs et d'autres personnes que je n'attendais pas et dont je n'avais pas les coordonnées. Ceci entraînant qu'en plus de mes amis et de ma famille à l'étranger ou des gens qui ne pouvaient pas me joindre autrement, ces personnes recevront maintenant un message de Google leur signalant que mon adresse électronique n'existe pas. Et j'ose imaginer que certains d'entre eux n'auront pas le temps de trouver d'autres moyens de contacter un candidat à qui ils faisaient une faveur en faisant le premier pas.

J'aimerais attirer votre attention sur d'autres éléments : j'ai été ce que l'on pourrait appeler un supporter enthousiaste de Google en tant qu'entreprise. Étant un utilisateur de la première heure, on pourrait presque dire que j'ai été un apôtre du travail de Google. Google sortait ses produits prématurément, et je contribuais au feedback sur ces produits. Lorsque Google a réussi son coup politique en Chine en re-routant les serveurs vers Hong-Kong, j'ai applaudi et j'ai posté des articles à ce sujet sur tous mes réseaux sociaux, et j'ai fait la remarque, par ces mots, à plusieurs personnes que je connais : "ils l'ont fait avec classe et dignité". J'ai également convaincu l'entreprise pour laquelle je travaillais de migrer vers Google Business Apps et d'utiliser les Google Apps pour à peu près tout. Je les ai aussi encouragés à acheter de l'espace de stockage avec Picasa pour construire notre base de données d'images. De plus, j'ai convaincu presque toute ma famille et mes amis d'ouvrir un compte Google ou Gmail dans les deux dernières années, et j'ai montré aux gens comment les utiliser et leur ai expliqué les bénéfices de Chrome sur les autres navigateurs. J'ai même des actions Google.



Sign in to Gmail with your
Google Account
Sorry, your account has been disabled. [?]
Username:
Password:
 Remember me on this computer.

[I cannot access my account](#)

“S’il vous plaît, aidez-moi, mon compte a été désactivé et je ne sais pas pourquoi !”

J'aimerais attirer votre attention sur d'autres éléments encore : je ne suis pas fâché que Google ait suspendu mon compte s'ils pensent qu'il a été corrompu, mais je suis absolument furieux qu'ils aient suspendu mon compte sans me prévenir, sans même me donner une raison, et sans me donner quelque moyen que ce soit pour le réactiver, et ensuite ignorer toutes mes tentatives de trouver un interlocuteur. Aucun autre prestataire de service Internet ne se comporte ainsi. Je comprends que Google ne puisse pas offrir de l'aide personnalisée pour chaque demande de ses utilisateurs, mais quand une société comme Google a pris une position de monopole sur des pans entiers de l'Internet, elle a le devoir de se montrer responsable envers leurs clients quand des événements comme ceux-ci arrivent. J'ai utilisé tous les forums d'aide : en vain. Et cela n'a fait que me mettre davantage en colère. Je ne vais pas prendre la peine de citer toutes les conversations absurdes que j'ai eues, elles sont trop nombreuses et elles vont seulement me rendre de plus en plus mauvaise humeur.

La goutte d'eau qui a fait déborder le vase, c'est quand un "top contributeur" a déplacé le fil de la discussion du forum d'aide initial sur lequel je postais vers un autre forum sans ma permission. Puis, quelques jours plus tard, un autre "top contributeur" a laissé un message indiquant que le fil se trouvait dans le mauvais forum et a fermé la conversation, m'empêchant dorénavant au même titre que n'importe quelle autre personne d'y participer ou de faire des progrès. Les forums d'utilisateurs ne sont pas des sources d'information contrairement à ce que pense Google. Et la seule fois qu'un employé de Google a contribué dans mon fil, cela a été pour dire que ma question n'était pas posée dans le bon forum, et pour me dire que j'aurais dû poster dans le forum où je l'avais initialement placé. Cela s'est produit quand j'ai reposé sans arrêt les mêmes questions. En voici un exemple :



- Moi : S'il vous plait, aidez-moi, mon compte a été désactivé et je ne sais pas pourquoi !

- Utilisateur 1 : Connectez-vous simplement au tableau de bord et faites quelque chose.

- Moi : Je ne peux pas, mon compte a été désactivé.

- Utilisateur 2 : Salut, je viens juste de voir votre post. Pouvez-vous vous connecter à votre compte et me dire ce que quelque chose dit ?

- Moi : Mais puisque JE VOUS DIS que JE NE PEUX PAS me connecter à mon compte !

- Utilisateur 1 : Ok, ne vous énervez pas, pouvez-vous faire quelque chose qui implique que je sois connecté ?

- Moi : Mais NON ! Je ne peux pas DU TOUT me connecter à mon compte !!!



Puis la conversation a été fermée par quelqu'un et j'ai abandonné, après 5 jours. Je comprends la philosophie qui est derrière les forums modérés par les utilisateurs eux-mêmes. Mais dans de nombreux cas, les problèmes sont hors de portée des autres utilisateurs. Je ne demande pas comment activer les émoticônes dans une signature Gmail ou comment modifier ma photo de profil. Mon problème est un problème grave pour lequel une voie de secours sérieuse devrait être disponible. Je pense mettre le doigt sur une critique valide des insuffisances de l'aide gérée par les communautés d'utilisateurs en ligne. Google a mis en place une gestion type *Ferme des Animaux* sur son site avec des utilisateurs qui pour la plupart sont bien intentionnés mais complètement incapables de prendre des décisions à un niveau administrateur ou d'offrir de l'aide à un tel niveau.

Et cela peut fonctionner en douceur aussi bien pour l'utilisateur que pour l'entreprise, du moment que l'entreprise reste impliquée et prend ses responsabilités quand la résolution d'un problème est entièrement hors de portée d'un autre utilisateur. Google ne fait pas cela.



“Comme dans un cauchemar kafkaïen”

Je me fiche qu'un service Google soit gratuit. C'est Google qui adopte l'approche : "Vous n'aimez pas ? Tant pis, de toutes façons c'est gratuit". Gratuit ou non, tous les utilisateurs sont dans l'orbite de Google et c'est en nous montrant des publicités que Google a gagné ses milliards de dollars. Il n'y a pas d'autre société cotée en bourse et du niveau de Google qui ne propose pas un support simple et complet à ses utilisateurs.

En plus des forums, j'ai également rempli tous les formulaires et demandes que j'ai pu trouver, et tenté de contacter chaque bureau et même chaque personne dans les deux bureaux de Manhattan. Mais pas une seule personne n'a été capable de m'aider, ce que je trouve choquant et exaspérant comme dans un cauchemar kafkaïen. Un employé m'a même répondu qu'il ne savait pas ce que je devais faire, ajoutant : *"Honnêtement, je n'utilise même pas Google"* !

Après avoir exploré tous les canaux possibles pour obtenir de l'aide, j'ai finalement été contacté tout à coup par un employé de Google qui a vu par hasard mes protestations sur Twitter, un service que j'ai utilisé suite à l'absence complète de support à la clientèle de Google. Il a dit qu'il allait essayer de contacter des personnes chez Google pour m'aider à restaurer mon compte. Après plusieurs échanges d'emails avec lui, il m'a rapporté qu'il avait parlé à quelqu'un de chez Google qui lui a dit que mon compte avait été désactivé, sans lui dire pourquoi. Il a essayé d'expliquer que ça devait être une erreur, mais ils ne pouvaient pas se l'expliquer eux-mêmes.

Alors Google, voici autre chose à laquelle je voudrais que vous réfléchissiez. L'un de vos propres employés est allé vers vous pour moi et vous a indiqué que vous aviez désactivé mon compte par erreur, et votre réponse a été : "non, on est presque sûr que non". Votre propre employé a dit : "écoutez, j'ai parlé à cette personne et je pense qu'une erreur a été faite, vous devriez vérifier ou lui parler". Et à nouveau, votre réponse a été "non, on est presque sûr". Alors, posez-vous la question, quelqu'un comme moi qui a vu son compte être désactivé se lancerait-il dans une telle campagne vociférante et bruyante pour parler à quelqu'un de chez Google afin de leur expliquer qu'une erreur a été commise et que des années de données importantes ont été détruites, quelqu'un comme moi qui aurait volontairement mené des activités illégales sur son compte ferait-il cela ? Vous avez seulement besoin de bon sens pour répondre.

D'autres éléments : J'ai eu des comptes Hotmail, Yahoo, AOL et Compuserve et jamais l'un de ces comptes n'a été désactivé. Lorsque l'une de ces entreprises pensait que mon compte était compromis, elle m'en a averti et j'ai changé mon mot de passe. Pourquoi Google ne m'a-t-il pas notifié, à l'adresse email alternative que j'ai fournie à l'inscription, avant de prendre la décision de désactiver mon compte ? Cela me laisse perplexe. Si vous dites que j'ai violé certaines Conditions Générales d'Utilisation c'est votre droit, et dans ce cas il est justifié de résilier mon compte. Mais je vous demande maintenant un minimum de preuves de cette violation.

Concernant toute violation, je veux être tout à fait clair : je n'ai causé aucune infraction aux Conditions Générales d'Utilisation. Si Google pense que quelque chose a été fait de mon côté, je les défie de me dire ce que c'est. Je n'ai d'aucune façon violé de Conditions d'Utilisation, c'est un fait. Je voudrais signaler que quelques jours avant que mon compte ne soit désactivé j'obtenais des messages d'erreur quand j'essayais d'accéder à Google.com via Chrome. Je sais que je ne suis pas la seule personne que je connais à qui cela est arrivé. Mes amis et membres de ma famille utilisant Chrome obtenaient des messages d'erreur en essayant d'accéder à Google.com. Je pense que c'était des avertissements de redirections ou de certificat du site. J'ajoute que mon compte Google Plus se comportait de façon étrange lui aussi avant la désactivation de mon compte. Mais je lance des vérifications antivirus régulièrement et je n'ai jamais eu de virus. Une quelconque "violation perçue" est une méprise de la part de Google, ceci aussi est un fait.



La menace Google

Vous avez coupé mes moyens de communication, perturbé ma vie personnelle et professionnelle, détruit de larges parties de mes données personnelles et professionnelles, m'avez accusé de quelque chose sans me dire de quoi, avez bloqué toute communication directe avec mon accusateur, et ne m'avez donné aucune possibilité de faire appel de cette décision ou de parler à quelqu'un des faits connus dans cette affaire. Cette entreprise se dirige vers une voie très, très menaçante, si elle continue ainsi.

Plusieurs appels ont été faits à l'ONU pour que l'accès à Internet, aux communications essentielles et aux services d'information deviennent des Droits de l'Homme. En Grèce, en Espagne, en France et en Scandinavie, cela a déjà été accordé. Ce ne sera pas long avant que des lois ne soient mises en place concernant les comptes personnels utilisés pour accéder à ces services de communication et d'information, et des lois régulant la sauvegarde des informations personnelles contenues dans ces comptes, comme les correspondances. Il est impardonnable qu'une entreprise telle que Google, qui fait tant de déclarations sur les bonnes pratiques dans les domaines de la communication et de l'information, n'ait pas pris d'elle-même l'initiative et ait à la place choisi de traîner les pieds tant qu'elle n'y est pas contrainte par les gouvernements.

Les entreprises comme Google profitent des lois actuelles et écrivent dans leurs Conditions Générales d'Utilisation des choses telles que :



***...vous accordez à Google le droit permanent, irrévocable, mondial, gratuit et non exclusif de reproduire, adapter, modifier, traduire, publier, présenter en public et distribuer tout Contenu que vous avez fourni, publié ou affiché sur les Services ou par le biais de ces derniers.
(NdT : Tiré directement de la version française)***



Ces conditions ne sont pas viables et je ne doute pas qu'elles seront modifiées à un moment ou à un autre à l'avenir. De nombreux grands médias, tel que le *Washington Post*, ont déjà commencé à scruter Google et d'autres entreprises qui ont choisi d'imposer de telles drastiques conditions à leurs clients. Voir Google agir de la sorte est infect et inexcusable.

Et je m'inquiète réellement de l'avenir de la dissidence sociale et politique qui devra se battre pour exister dans l'œil du cyclone formé par les réseaux sociaux et l'actuelle politique

de Google. Un climat dans lequel la Responsable de la Vie Privée chez Google, Alma Whitten, a encensé YouTube comme un moyen pour les activistes politiques de poster du contenu de manière anonyme. Quelques mois plus tard, une nouvelle décision interne éliminait tranquillement toute possibilité de publier anonymement.

“J’ai toujours été un apôtre et un fidèle de Google. Aujourd’hui c’est terminé.”

Je tiens aussi à mentionner qu’en aucun cas je n’ouvrirai un autre compte Google.

Comme je l’ai déjà dit, j’ai toujours été un apôtre et un fidèle de Google. Aujourd’hui c’est terminé. Je vais en finir avec les Google Apps qu’utilise mon entreprise et laisser tomber tous les autres produits Google que j’utilise, même les services comme Google News que je consultais auparavant plusieurs fois par jour. J’étais même sur le point de remplacer mon iPhone par un téléphone tournant sous Android. Au lieu de cela, je vais dépenser la même énergie que je consacrais à encenser Google à dénoncer cette entreprise que je considère désormais comme extrêmement nuisible et aux pratiques honteuses. Je vais écrire à mon sénateur, vendre mes actions et contacter ma banque à propos de l’argent que j’ai versé pour le domaine et l’espace de stockage qui sont à présent inaccessibles. Je vais faire pression sur Google par tous les biais possibles pour qu’ils m’expliquent ce qu’ils ont perçu comme une violation de leurs Conditions d’Utilisation. Ces conditions que Google nous présente lors de l’ouverture d’un compte : *“Google se réserve le droit de clore votre compte à n’importe quel moment, pour n’importe quelle raison, avec ou sans préavis”* ne sont pas des termes défendables (pour certains points, je pense qu’un tribunal pourrait conclure que ces termes sont inacceptables).

Google est une entreprise à qui les gens confient de nombreuses données personnelles dont ils dépendent fortement. C’est pourquoi Google doit fournir la preuve de ce qui cause la désactivation d’un compte. Une fois de plus, on ne peut pas prendre l’argent des gens et avoir un monopole sur des pans entiers de l’Internet sans montrer un minimum de responsabilité vis-à-vis de ses clients. J’ose espérer que Google sera forcé de fournir un moyen de récupérer ses données personnelles telles que sa correspondance ou ses contacts lors de la fermeture d’un compte.

Le fait que pour le moment Google n’offre pas cette option lorsqu’il désactive arbitrairement le compte d’un utilisateur ne fait qu’ajouter l’insulte aux dommages causés.

Quand je pense à tout le business que j’ai fait faire à Google, à tout l’argent que j’ai apporté à cette entreprise, à tous les gens que j’ai convertis de Yahoo ou d’Hotmail, à tous les prêches que j’ai faits envers Android, à tout le travail que j’ai consacré à la souscription de mon entreprise à Google Apps, ça me met en rage et je regrette tout ce que j’ai fait. Et je vais faire tout ce qui est humainement possible pour défaire toutes ces actions, ainsi que pour mettre Google sous pression pour qu’elle devienne une entreprise plus responsable.

Honte à vous et à vos associés ainsi qu’à vos employés qui tolèrent de telles pratiques d’entreprise déplorables, déshonorantes et répréhensibles !

Article initialement publié sur **Framablog** sous le titre ***“Google m’a tuer”***.

Traduction Framalang : Marting, Slystone, Siltaar, Juu, Padoup et Goofy.

Illustrations Cc FlickrR: **tangi_bertin, gabrielsaldana, psd, dullhunk**

Image de Une © Fotolia

OLIVIER

le 29 août 2011 - 16:43 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



J’avais vu dans les commentaires de Framablog qu’il y avait une suite à cette affaire visible ici (en anglais)

http://thomasmonopoly.blogspot.com/2011_07_01_archive.html

Ca ne change pas réellement la morale de l’histoire (ne gardez pas tous vos oeufs dans le même panier et sauvegardez les mails / documents importants.)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N’AIMEZ PAS



0



LUI RÉPONDRE

PIERRE

le 29 août 2011 - 16:50 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



C'est mon cauchemar. Heureusement, le gars a tout récupéré. Mais une leçon pour moi, et pour tous. Ceci dit, je ne trouve nulle part ailleurs la qualité des outils de Google.

VOUS AIMEZ  1 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE



PAK

le 29 août 2011 - 16:51 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Concentrer toutes ses données personnelles sans faire de backup n'est jamais une bonne idée...

Intéressant en tout cas, et révélateur de notre nouvelle "identité" numérique.

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0

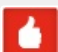

LUI RÉPONDRE

SURPRIS

le 29 août 2011 - 16:55 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je comprends que vous soyez énervé, la démarche est tout sauf élégante. Néanmoins la situation a été rétablie n'est ce pas ? Par ailleurs, vous dites "Une fois de plus, on ne peut pas prendre l'argent des gens et avoir un monopole sur des pans entiers de l'Internet sans montrer un minimum de responsabilité vis-à-vis de ses clients" : de quel argent parlez vous ? Vous avez souscrit à un service gratuit qui a vraisemblablement une faille, corrigée depuis et vous vous lancez dans une diatribe extraordinaire au sujet d'une société qui vous a rendu service gracieusement pendant 7 ans. Encore une fois, ok pour le coup de gueule, mais il est tellement appuyé qu'il en perd toute sa substance à mon sens...

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0

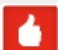

LUI RÉPONDRE

CELEGORM

le 29 août 2011 - 16:59 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



oh tiens?! un nuage sur les services online... le cas individuel est triste mais ça fait rire quand on entend tous les tenants du "tout dans le cloud"... parce que là le monsieur c pas dans le cloud qu'il l'a eu... Et s'il avait utilisé des applications installées genre Thunderbird/outlook, il n'aurait pas tout perdu... Au passage, comme il s'agit de service gratuit, non hébergé en france, je lui souhaite bien du courage pour obtenir un quelconque dédommagement.

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

VINCH

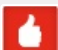

le 29 août 2011 - 17:09 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Est-ce que c'est vraiment rêver que d'espérer un jour la venue d'un service web intégré, performant et moderne, qui soit open-source, public, ou en tout cas géré dans une optique user-friendly.

J'utilise facebook, google, etc, par dépit, parce que c'est très pratique, mais je préférerais payer des impôts pour financer ces services plutôt que de laisser mes données et ma "vie virtuelle" au main d'une entreprise qui vend mes infos !

Tiens, d'ailleurs, ça fait longtemps qu'on n'a plus de nouvelles de joinDiaspora ...

VOUS AIMEZ  1 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

DRS

le 29 août 2011 - 17:33 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*J'ai vécu la même expérience, compte bloqué pour "comportement anormal" et non réactivé au bout de 24h pour "violation des conditions". (et de même que cette personne, je n'avais rien fait de répréhensible si ce n'est que de vouloir me connecter). J'ai eu tout le mal du monde aussi à trouver le moyen de réactiver ce compte, la même expérience des forums Google inutiles (car il n'y a pas de personnes ayant accès à quoi que ce soit), les mêmes formulaires qui vous amènent à la conclusion que votre compte est bloqué, et que c'est normal.
A la fin j'ai réussi à le faire débloquent via un formulaire de déblocage qui était fortement buggué et ne marchais qu'une fois avoir réessayé 10 fois et changé 2-3 paramètres... Plus de peur que de mal au final, mais moi aussi, ça m'a bien refroidis.*

@surpris

il se trouve que cet utilisateur (si vous aviez tout lu) a acheté un nom de domaine via google et de l'espace de stockage, donc oui, c'est bien de l'argent qui a été pris à un moment donné.

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SURPRIS

le 29 août 2011 - 17:49 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@DrS : perso je (re)lis que l'utilisateur "a convaincu" des personnes de dépenser de l'argent. Pour moi, ça n'en fait pas un client ... si?

Anyway, je suis clairement d'accord sur l'agacement extrême qu'une telle situation peut provoquer. Je trouve simplement l'attitude de l'utilisateur consistant à conspuer publiquement google ad vitam eternam pour ce grief plutôt déplacée dans la mesure où il a bénéficié d'un service quasi gratuit (ou pour 22 \$ et demi sur 7 ans / ça va) et que la connexion a été rétablie.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

IRSLO

le 29 août 2011 - 18:00 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*C'est bien là où être son propre hébergeur serait la solution à ces problèmes !
Un back-Up sur un disque externe et tout serait toujours sauvegardé !!! Effectivement avec de l'ADSL c'est limite, mais une ligne correcte en SDSL serait "le pied".*

Ne jamais faire confiance (absolue) aux multinationales ?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

KOURAI

le 29 août 2011 - 18:11 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Malheureusement, les alternatives sont dures à trouver...

Faire des backups gmail réguliers, c'est sur, mais sous quelles formes sont stockés les mails gmail exportés? sont-ils réellement utilisables et exploitable si on ne peut pu accéder a son compte google? (pour monsieur tout le monde quoi.) J'avoue ne jamais avoir regardé.

Installer son propre server mail, pourquoi pas? Mais comment se protéger des attaques "Physiques" dans ce cas (Cambriolage, incendie, inondation...)

L'avantage du Cloud est de nous protéger de la perte de données à cause d'IRL....

Même si ya toujours la possibilité de louer un petit mutualisé et de faire des backups dessus, mais ça commence a faire beaucoup de manip compliquées pour le non-geek!

Et mon gros problème avec les servers mails perso, c'est d'ensuite trouver un client webmail qui se tienne a installer après!!

Gmail nous a bien conditionné avec son interface et ses nombreuses améliorations... du coup, repassé a une interface telle que squirrelmail, ça fait quand même mal... (mes labels!!!! ><)

En tout cas, si vous avez alternatives/suggestions de client webmail, je prend! :)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE


BARACK@FRIT

le 29 août 2011 - 18:39 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@Vinch, ils ne sont pas très bavards vers le grand public, mais la communauté Disapora fait son bonhomme de chemin. Leur Github est plutôt actif.*

Perso je suis en train de m'en monter un serveur pour migrer de FB en commençant par héberger la famille.

VOUS AIMEZ  0

VOUS N'AIMEZ PAS  0


LUI RÉPONDRE

ADMIN

le 29 août 2011 - 19:15 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@Olivier : son compte a été en effet réactivé, nous l'avons précisé en disclaimer en ajoutant également un lien. Sinon, les explications sont disponibles sur le blog de Thomas Monopoly à l'adresse suivante : http://thomasmonopoly.blogspot.com/2011_07_01_archive.html

VOUS AIMEZ  0

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

YAO KURAMOTO

le 29 août 2011 - 20:21 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bah moi je loue un serveur dédié et j'y met les services dont j'ai réellement besoin.

c'est moi qui choisis l'OS, c'est moi qui l'ai installé et tout problèmes dessus sont de ma responsabilité.

Autrement dit, je pratique l'auto-hébergement. (web/mail/jabber/bureau distant/webDAV, etc..).

Moi aussi je met tout mes oeufs dans le même panier, comme Thomas M. , au détail près que le panier m'appartient... (et est scrupuleusement sauvegardé)

C'est sûr, c'est pas gratuit, mais au moins, je sais qui fait quoi et ou est quoi. Ce qui m'évite les mésaventures de Thomas M. ...

VOUS AIMEZ  1

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

MYDS


le 29 août 2011 - 21:32 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour,

Merci pour cet article de cyber-socio-philosophico-communication.

Belle publicité pour les services de Google, si je n'avais pas lu en amont l'introduction faite par OWNI.

VOUS AIMEZ  0

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

THIBAUT

le 29 août 2011 - 21:33 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK





Il y a tout un tas de raisons pour lesquels les réseaux sociaux n'auraient jamais du être centralisés sur des plateformes propriétaires.

Problèmes d'inter-compatibilité, d'effet de masse critique bloquant l'innovation multi-acteurs, pouvoir des détenteurs des plateformes...

Il existe des protocoles inter-plateformes. Diaspora n'est qu'un exemple. Ces protocoles fonctionnent comme le mail. Vous allez sur la plateforme que vous voulez et vous pouvez correspondre avec n'importe qui quelque soit la plateforme qu'il utilise. Libre à vous de choisir la plateforme avec les conditions d'utilisation qui vous conviennent ou

même de lancer votre propre serveur si vous savez comment faire.

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE



MICHEL

le 29 août 2011 - 21:37 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ceux qui avaient un blog sur le "fameux" baywords aussi : pffuiitt ! Disparu !

J'ai dans l'idée que la bonne vieille recette du back up perso et systématique sur DD (en tout cas d'un tri de ce qu'on veut garder ou pas) sera toujours d'actualité. Billets de blogs, commentaires, mails, photos, MP3, enfin tout ce qu'on veut garder doit être à disposition même si le web explose. On n'est jamais trop prudents. Et des DD de plusieurs teraoctets sont aujourd'hui très abordables.

VOUS AIMEZ  1 VOUS N'AIMEZ PAS  0



LUI RÉPONDRE

MEGWATMWALA

le 29 août 2011 - 22:04 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ah Ah google est au féminin !

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE



BACKUP

le 29 août 2011 - 23:26 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



L'abondance, la négligence individuelle et le gadget technologique entretiennent cette manne financière que représente l'assistance informatique/web. L'identité numérique passe par de multiples outils communicants, mais dont plus personne ne veut voir la fragilité ni lire les conditions générales d'utilisation.

Au jeu de la dépendance, le DIY est-il la seule solution ? Annoncés ici dans les commentaires précédents : hébergement dédié, serveur de mail "perso", sauvegarde régulière des données... Le fait de dédupliquer/répliquer les sources est une solution contre la suppression de compte (comme ici avec Google) ou l'interruption de service.

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0



LUI RÉPONDRE

GIES JEAN-PIERRE

le 30 août 2011 - 0:24 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Liberté,Égalité,Fraternité,Rien à ajouter sauf le nombre de morts qui se sont battus pour que ces principes perdurent.

VOUS AIMEZ  1 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

ALFREDLAFF

le 30 août 2011 - 11:34 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@surpris – la gratuité d'un service n'enlève pas la responsabilité du fournisseur, par ex. si un autocariste transporte des personnes gratuitement, il doit cependant être assuré pour ce transport et, en cas d'accident, prendre ses responsabilités (il ne peut pas dire : "je vous ai transporté gratuitement, maintenant dém...brouillez-vous !). De même, je ne peux pas offrir une soirée "arrosée" à des amis et, s'il leur arrive un accident, leur dire qu'il ne fallait pas boire...

Donc la responsabilité de Google est pleine et entière dans ce que dit T. Monopoly, à savoir que si mon compte doit être désactivé pour cause de non respect des CGU, je dois d'abord en être informé pour pouvoir prendre les mesures qui s'imposent. Le comportement quelque peu cavalier de la multinationale est d'essence totalitaire, comme cela a été pratiqué en Allemagne dans les années 30 ou en URSS dans les années 30 à 60, et encore aujourd'hui dans des pays délicieusement fascistes (Corée

du Nord, etc...).

Ce cas n'est malheureusement pas isolé, mais a été suffisamment médiatisé pour mettre en lumière un problème de société sur lequel les législateurs doivent mettre des règles démocratiques et des garde-fous sociaux.

Un autre point "m'inquiète" pour le moins : le compte a été désactivé, mais après quelques temps, restauré ; ça signifie que les données, les informations du compte n'ont pas été supprimées. D'autre part, dans les CGU, il est dit que l'entreprise peut utiliser les contenus posés dans ses fichiers, à sa guise. Cela revient à supprimer, abolir la notion de propriété intellectuelle ! Et ça signifie également que l'entreprise prend la responsabilité de conserver ce contenu, même s'il est illicite ! Ce qu'elle dénonce dans les CGU et dont elle se sert pour désactiver un compte. Mais on ne peut pas prendre une propriété sans en prendre les contraintes ; en d'autres termes, si un hébergeur de compte se donne le droit sanctionner un contenu, il ne peut en aucun cas s'arroger le droit de s'en servir à tempérament. Il y a là un cas juridique à prendre en considération, à traiter et à légiférer.

Pour ma part, je suis de la génération du papier, au contraire de celle de mes enfants, qui sont dans "les nuages", et l'expérience vécue par T. M. me fait me féliciter de sauvegarder sur deux sites digitaux, un en dur sur mon PC et un extérieur, et sur papier toutes les infos importantes, ne laissant que les futilités sur le cloud. C'est lourd, mais c'est comme un 4X4, ça passe partout !

VOUS AIMEZ



3

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ANONYMOUS USER

le 30 août 2011 - 12:18 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour à la rédaction de Owni.

D'ici à 3 jours, mon compte Google sera suspendu en raison de ma volonté de garder mon identité personnelle... et ben... personnelle.

En clair : mon pseudo chatouille Google qui voudrait plutôt mon vrai nom pour me me fiche comme un vulgaire produit.

Soit. J'aimerais dire une chose à ces Messieurs de chez Google, rentrez-vous bien ça au fond de vos crânes ; Je ne donnerai JAMAIS mon nom réel à Google. Si je boude Facebook qui m'autoriserait quand même à utiliser un pseudonyme si je m'y inscrivais, ce n'est certainement pas pour aller me faire renifler le cul par ces messieurs de Google.

Donc, le mot de la fin : je récupère mes données et dans trois jours je mettrai un terme à tous mes services Google, à commencer par Gmail, Calendar, et Market. Dans une semaine au grand maximum je n'utiliserai plus le moindre service de Google, pas même la recherche que j'ai déjà remplacé par Seeks.

Que ça se sache, Google continue de refuser l'anonymat sur son réseau.

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

AUTHUEIL

le 30 août 2011 - 12:57 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Faut vraiment être con pour se mettre entre les mains d'une "société du nuage"

...

Je n'utilise guère que les messageries mails offertes par ces entreprises, et encore, je sauvegarde les messages que je souhaite conserver sur le disque dur de mon ordinateur.

J'ai organisé ma vie numérique pour justement, ne pas risquer ce qui vient d'arriver à ce type. J'en avais conscience dès le départ, je ne regrette absolument rien.

Je suis même effaré de la manière dont on encense le cloud computing, sans quasiment un mot sur les conséquences en cas de problème.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

OUI-OUI

le 30 août 2011 - 14:43 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



La seule question qui me vient à l'esprit, c'est... Il s'appelle réellement Monopoly ?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LIKEED

le 30 août 2011 - 14:47 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Moi aussi j'ai ma vie numérique chez Google mais je fais des Backup en local régulièrement.

Google Reader: Exporté en OPML

Contacts: Exporté en .csv (Google et Outlook)

Google Doc: Téléchargé en .zip

Favoris Google Chrome: Exporté en fichier HTML

etc... #DataParanoid

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

GGRRREEE

le 30 août 2011 - 15:25 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



C'est le jeu ma pove lucette. C'est simple, pratique, rigolo ...

Mais on peut perdre tout ce qu'on y stock du jour au lendemain, voir ce faire espionner au nom du Patriot Act.

Les conditions sont claires, alors ne venez pas pleurnichez après pour avoir choisi la facilité en vous disant "à moi ça n'arrivera pas".

Assumez un peut vos choix !!

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LÉON ZITROLL

le 30 août 2011 - 17:47 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Attention : toute personne qui lira cet article verra son compte Google désactivé.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

MICHEL

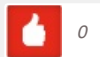
le 30 août 2011 - 19:01 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Sur Google je m'appelle Rachid Von Hoshimata. Magnifique identité. Ça leur convient très bien. (Et à moi aussi.)

C'est pourtant pas compliqué.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

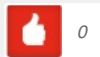
DEVENIR BH

le 30 août 2011 - 20:34 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je perdrais 2 ans de ma vie si ça m'arrivais, tous mes mails sont stocker sur gmail, mes CVs, cours, comptes sur gdoc...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

FABIEN

le 31 août 2011 - 10:25 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Le plus stupide, c'est de tout confier à google. Si ce cher thomas avait eu le bon sens d'éparpiller ses données dans différents services, il n'aurait pas eu ce problème. Comme le dit @pak "Concentrer toutes ses données personnelles sans faire de backup n'est jamais une bonne idée".

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DAVID20CENT

le 31 août 2011 - 10:28 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@ DEVENIR BH/ "Je perdrais 2 ans de ma vie si ça m'arrivais, tous mes mails sont stocker sur gmail, mes CVs, cours, comptes sur gdoc..."

Google diminuerait l'espérance de vie alors?

Que l'on utilise google doc comme outil de dépannage je veux bien mais de là à en faire un réel outil de bureautique...faut qdm être un peu "optimiste"...faut bien reconnaître que tout les outils fournis par google sont de vrais daubes en comparaison de tout ce qui existe en libre.

Quand on est fainéant faut assumer hein...moi je le suis, alors j'ai pas envie de perdre mon temps avec picasa et autres trucs de la boutique.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

OMAR

le 31 août 2011 - 14:39 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Google m'a tuer...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BABIN

le 1 septembre 2011 - 14:29 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Dur dur et pourtant moi aussi je suis une fan de google... Article un peu long.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CHARMAINE BOVEN

le 28 septembre 2011 - 3:52 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Excellent blog. All posts have a process to learn. Your hard work is very good and i enjoy you and wanting for some more informative posts.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

NOLKE

le 23 octobre 2011 - 19:04 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour,

Il y a belle lurette que j'ai disséminé mes données sur plusieurs sites.

J'envois mes courriels importants d'une boîte à l'autre. Ainsi je multiplie mes chances d'y avoir toujours accès.

On peut mettre sa vie numérique dans plusieurs nuages !

Il faut continuer à faire des sauvegardes sur un disque dur externe.

Cela demande temps et sérieux Courage !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

5 pings

Evil (not) dead ? « Ohsorry's Blog le 31 août 2011 - 5:29

[...] pas une entreprise. Et qu'une entreprise ne peut se substituer aux hommes pour les juger. L'article très complet d'OWNI sur le cas de Thomas Monopoly. La suite sur le blog de Thomas Monopoly après le règlement de la situation par [...]

Quand le blog revient au centre de la conversation | Mateusz le 2 septembre 2011 - 11:19

[...] faire disparaître vos contenus à n'importe quel moment. (Je vous conseille la lecture de l'histoire de Thomas Monopoly dont tous les comptes ont été supprimés par [...])

La tentation du tout Google « Techniques innovantes pour l'enseignement supérieur le 5 septembre 2011 - 17:01

[...] de Google, ni de faire le point sur les problèmes que cela pose en termes de confidentialité, d'identité numérique, de visibilité, de dé-référencement de la concurrence dans l'outil de recherche [...]

Numérocteur @ Dico du futur le 3 octobre 2011 - 12:36

[...] Lire la suite sur Owni [...]

68 – La tête dans les nuages, mais les pieds dans mon disque dur « Un jour Une idée le 8 mars 2012 - 21:54

[...] Internet, ou si Google Docs est en panne, ou si Google décide de désactiver votre compte sans raison particulière, dites au revoir à vos documents. Bien sûr, vous pouvez télécharger chaque fichier après toute [...]